



**Corredor Biológico  
en el Caribe**

*Nuestro espacio, nuestra vida.*

**Oficina Tri-nacional del Corredor Biológico en el Caribe (CBC)**

Proyecto para la Demarcación y el Establecimiento del CBC: Como marco para la Conservación de la Biodiversidad, la Rehabilitación Ambiental y el Desarrollo de Alternativas de vida en Haití, la República Dominicana y la República de Cuba.

# V Réunion- Groupe Ministériel du Projet PNUE/CE du Corridor Biologique dans la Caraïbe

13 novembre 2014, Saint-Domingue, République Dominicaine

**Agenda Commenté Préliminaire**



## **Agenda Commenté Préliminaire**

### **Point 1 de l'Agenda- Bienvenue et introduction**

En tant qu'amphitryon de la réunion, le Gouvernement de la République Dominicaine, à travers le Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles, donnera une allocution de bienvenue. De même que la délégation de l'Union Européenne et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

La cinquième réunion du Groupe ministériel du Projet PNUE/CE du Corridor Biologique dans la Caraïbe (Projet PNUE/CE CBC) sera présidé par le ou la représentant(e) de la République dominicaine, qui invitera les participants à se présenter.

### **Point 2 de l'Agenda - Adoption de l'ordre du jour et de la méthode de travail**

Selon le document de Projet PNUE/CE CBC, le but du Comité Ministériel est le suivant:

- I. Réviser la pertinence technique des interventions spécifiques à prendre dans le cadre du projet et conseiller les autorités compétentes si cela est nécessaire.
- II. Conseiller le Groupe Ministériel des Politiques du projet sur les aspects techniques de la mise en œuvre du projet.
- III. Fournir des conseils techniques stratégiques sur l'évolution future du Corridor Biologique dans la Caraïbe.
- IV. Faciliter les discussions techniques intersectorielles et les actions sur divers aspects du Corridor Biologique dans la Caraïbe.
- V. Fournir des apports techniques et, le cas échéant, des conseils sur tous les aspects techniques de la mise en œuvre du Corridor Biologique dans la Caraïbe, y compris la zone de délimitation qui sera incluse dans le Corridor Biologique dans la Caraïbe et la justification technique pour le faire.

La Présidence proposera au Comité Ministériel la nomination d'un rapporteur.

La Présidence de la réunion soumettra la proposition d'agenda suivante pour examen et approbation:

- i. Bienvenue et introduction
- ii. Adoption de l'ordre du jour et de la méthode de travail
- iii. État d'avancement de la mise en œuvre du Projet PNUE/CE CBC
- iv. Présentation et approbation des recommandations du Groupe consultatif technique
- v. Présentation des actions prévues à partir de Janvier 2015
- vi. Signature de l'Accord Interministériel pour détailler la Coopération dans le cadre du Corridor Biologique dans la Caraïbe
- vii. Clôture

### **Point 3 de l'Agenda- Etat de mise en œuvre du Projet PNUE/CE CBC**

La Présidence invitera le Directeur technique du Bureau tri-national à réaliser une présentation sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Projet PNUE/CE CBC, sur la base de chacun des composants, à savoir:

1. Délimitation du Corridor Biologique dans la Caraïbe en République Dominicaine, Haïti et la République de Cuba
2. Renforcement du réseau des aires protégées de l'île la Hispaniola et atténuation des menaces qui pèsent sur les aires protégées
3. Réhabilitation des aires dégradées et identification et mise en œuvre de moyens de subsistance alternatifs pour les communautés
4. Développement des ressources humaines et de la communication
5. Mise en place d'une structure de coordination tri-nationale pour soutenir la mise en œuvre du Corridor Biologique dans la Caraïbe
6. Autres

Le Groupe Ministériel aura la possibilité de s'exprimer sur l'état de mise en œuvre du Projet PNUE/CE CBC.

### **Point 4 de l'Agenda- Présentation et approbation des recommandations du Groupe Technique d'Assistance, par le Président de la réunion technique**

Le/la rapporteur du Groupe Technique d'Assistance présentera au Comité ministériel ses recommandations, en particulier sur les points suivants:

*Composante 1. Délimitation du Corridor Biologique dans la Caraïbe en République Dominicaine, Haïti et la République de Cuba*

- Approbation des études socio-économiques

*Composante 2. Renforcement du réseau des aires protégées de l'île la Española et atténuation des menaces qui pèsent sur les aires protégées*

- Résultats de l'atelier binational Haïti - République dominicaine pour les réserves de biosphère

*Composante 3. Réhabilitation des aires dégradées et identification et mise en œuvre de moyens de subsistance alternatifs pour les communautés*

- Évaluation des résultats de la réhabilitation des aires dégradées et identification et mise en œuvre de moyens de subsistance alternatifs pour les communautés

*Composante 4. Développement des ressources humaines et de la communication*

- Résultats de l'échange Cuba-Haïti

*Composante 5. Mise en place d'une structure de coordination tri-nationale pour soutenir la mise en œuvre du Corridor Biologique dans la Caraïbe*

- Accord interinstitutionnel afin de détailler la Coopération dans le cadre du Corridor Biologique dans la Caraïbe
- Analyse de la conformité des indicateurs du projet
- Relations avec d'autres programmes et projets

### **Point 5 de l'Agenda - Présentation des actions prévues à partir de janvier 2015**

La Présidence invitera le directeur technique du Bureau tri-national à réaliser une présentation sur les actions prévues à partir de Janvier 2015.

### **Point 6 de l'Agenda - Signature de l'Accord Interministériel afin de détailler la Coopération dans le cadre du Corridor Biologique dans la Caraïbe**

Signature de l'Accord Interministériel afin de détailler la Coopération dans le cadre du Corridor Biologique dans la Caraïbe.

### **Point 7 de l'Agenda - Clôture**

La V réunion du Comité Ministériel se terminera à midi jeudi 13 Novembre 2014 et assortie des mots de la Présidence et des autres participants.

S'en suivra dès lors, une conférence de presse, puis les participants seront invités à un déjeuner.